



## Liste «Joigny, continuons ensemble» Pourquoi le quartier de La Madeleine ?

Certains d'entre vous se demandent pourquoi le quartier de La Madeleine est entré [enfin] dans le dispositif des quartiers prioritaires dans la nouvelle loi sur la politique de la ville mise en place par l'actuel Gouvernement.

En voici quelques éléments. Selon l'INSEE le revenu médian du quartier de La Madeleine est de 9 150 € contre 14 650 € pour l'ensemble de Joigny. Contrairement au reste de la ville, La Madeleine est le seul endroit où des signes de paupérisation en cours sont visibles, avec une baisse des revenus des plus pauvres entre 2007 et 2009.

Parmi les habitants de Joigny que le conseil général reçoit à son pôle accueil, 20 % résident dans le périmètre du quartier, alors que celui-ci ne rassemble que 10 % de la population de la ville de Joigny.

Le CCAS constate la même concentration de pauvreté dans le quartier prioritaire. Sur les 550 personnes accompagnées par la conseillère en économie sociale et familiale, 14 % résident dans le périmètre.

Cette pauvreté monétaire est confirmée par l'association de La Madeleine qui gère le centre de loisirs : la quasi intégralité des familles du quartier qu'elle accueille a un quotient familial (les ressources moins les charges) inférieur à 500 €. Ces personnes ont de plus en plus de mal à mettre leur enfant en centre de loisirs.

Des difficultés en matière de logement sont perceptibles. En 2013, la part des habitants ayant demandé à bénéficier du fonds unique de solidarité logement dans sa dimension "accès" est quatre fois plus élevée à Joigny (12,6 pour 1 000) que dans le reste de l'Yonne (3,38).

La situation scolaire est difficile pour l'ensemble du Jovinien. L'écart de taux de réussite au brevet entre le collège Marie Noël et la moyenne départementale est le plus important de l'Yonne (plus de 20 % de différence). Une étude de l'académie de Dijon classe Joigny parmi les 8 zones de Bourgogne présentant des risques d'échec scolaire car cumulant des fragilités économique, familiale et culturelle. La part des non-diplômés parmi les 15 - 24 ans non-scolarisés y dépasse les 62 %.

Ces quelques éléments statistiques nous engagent à mettre en place un certain nombre de dispositifs, afin de répondre à nos valeurs d'égalité et de solidarité envers tous les habitants de Joigny.

**Le groupe de la majorité municipale de Joigny - [majorite.joigny.over-blog.com](http://majorite.joigny.over-blog.com)**

---

## Liste "Joigny 2014" Égalité ? Vraiment ?

Après la mise en place d'une politique discriminatoire dans la distribution de l'éclairage public, assistons-nous à une nouvelle forme de ségrégation dans la protection des élèves de nos écoles ?

En effet, dans l'édition du 5 novembre de la presse locale, le maire justifie que les 300 enfants de l'école Sainte-Thérèse ne bénéficient pas de la protection des "anges gardiens". Et le maire de préciser que les agents communaux "n'ont pas à garantir la sécurité à la sortie de l'école Sainte-Thérèse, au motif qu'il s'agit d'une école privée" ! Pourtant, dès qu'ils ont quitté l'école, les enfants se trouvent bien sur le domaine public, là où la sécurité doit bénéficier à tout le monde. Le maire semble oublier qu'il est chargé de la sécurité de la totalité de ses concitoyens, fussent-ils élèves d'une école privée, d'autant que leurs parents paient les mêmes impôts que le reste de la population.

Dans le domaine de la sécurité, malgré nos avertissements répétés et l'inquiétude des riverains, rien n'a encore été entrepris pour sécuriser les berges du quai d'Epizy. L'inertie de la majorité en place a entraîné récemment le "bain forcé" d'un véhicule et de ses occupants, heureusement sans conséquence grave. Faut-il attendre que l'irréparable se produise, qu'une association se crée pour qu'enfin les services municipaux interviennent à ces endroits ? La fin d'année approche, avec les difficultés que nous connaissons... Nous partageons les soucis de chacun et nous restons à votre écoute.

Chers amis joviens, nous tenons à vous souhaiter un joyeux Noël.

**Le groupe d'Union de la droite et du centre - [françoisjacquet.over-blog.com](http://françoisjacquet.over-blog.com)**

---

## Liste «Rassemblement populaire patriote de Joigny»

Ce fut une belle inauguration. Avec Monsieur le Préfet, fringant. Avec les édiles, rasés de près et cravatés. Remarquable. Avec des membres de l'opposition, rengorgés, tout fiers sous le regard du petit peuple. Avec les petits fours. Bref, la médiathèque a été bien "baptisée".

Sauf que cette "belle oeuvre", qui a coûté 2.500 000 € payés par les contribuables, par les temps difficiles que nous connaissons, de la misère et du chômage qui frappe de nombreux Joviens, des impôts qui augmentent constamment, des magasins qui ferment et Joigny qui devient une "ville morte", me fait dire que la médiathèque, luxueuse et surdimensionnée pour le gros village qu'est Joigny, a un caractère révoltant. Tout cela est à l'image du comportement de nos gouvernants depuis plus de trente ans : médiocre et irresponsable. Pauvre Joigny ! Pauvre France !

**Rassemblement populaire patriote de Joigny - Claude Dassié**